

# Rapport d'activité

2019

# ÉDITORIAL

## 2020, année de la biodiversité ?



### On vit une époque formidable !

Le mot « biodiversité » devient un mot usité de la langue française, repris par les politiques de tous bords. Militant écologiste bucolique, je le vois aussi fleurir avec bonheur dans les médias.

Lors des municipales de mars

2020, on a même assisté à des joutes de verdissement des villes, où les listes concurrentes s'affrontent en surenchérissant sur le nombre d'arbres plantés dans leur commune. **La France serait-elle atteinte d'une épidémie de biodiversité ?**

Ce déclic serait merveilleux, tant la situation de la nature, ordinaire ou extraordinaire, est grave. Les synthèses scientifiques affinent leurs prédictions, de plus en plus alarmantes, sur l'ampleur de la 6<sup>ème</sup> crise actuelle d'extinction massive des espèces vivantes, et ce à cause des activités humaines. Elles montrent aussi que le sort du climat et de la biodiversité est lié, l'aggravation de l'un entraînant la diminution de l'autre, et la bonne santé de l'autre étant le premier facteur de convalescence de l'un.

**Hélas, le plan Marshall de la biodiversité et du climat n'émerge pas dans les faits.** Gouvernements, entreprises, collectivités, communautés et individus peinent à apporter des réponses à la hauteur des enjeux écologiques. Nous savons qu'il est pourtant impératif, maintenant, de restaurer la biodiversité ordinaire, de consommer moins (beaucoup moins), mieux et localement, de repenser la solidarité écologique et sociale et nos modes de vie, globalement et localement, enfin d'enclencher réellement cette révolution écologique, nécessaire à notre mieux-être et pour les générations à venir, voire à la survie de l'humanité.

**La crise du coronavirus**, pandémie mondiale et résultante de la mondialisation des échanges de biens et de personnes, va peut-être ramener un peu de raison à notre modèle économique destructeur. Et petite revanche de l'histoire, ce virus aurait peut-être été introduit en Chine par un pangolin, mammifère insectivore, recouvert d'écailles, et qui est aujourd'hui menacé de disparition, à cause du trafic international d'espèces sauvages largement organisé par les mafias asiatiques.

**Dans ce contexte difficile**, Noé apporte, comme le colibri, sa goutte d'eau pour répondre à cet incendie environnemental et biologique. En 2020, Noé franchira le seuil symbolique des 40 salariés, en France et dans le monde entier, et des 4 millions d'euros de budget, faisant de notre organisation une des ONG majeures de protection de la nature en France. Nous en sommes très fiers, et c'est grâce à vous, partenaires et donateurs, qui nous soutenez et nous accompagnez, depuis longtemps parfois !

Bien sûr cette croissance n'a de sens que pour avoir plus de résultats et d'impacts dans nos actions pour la sauvegarde de la biodiversité. **Engagement, pertinence, performance sont les valeurs qui guident nos programmes.** Ce rapport annuel vous montrera les efforts accomplis par l'équipe de Noé et nos résultats majeurs, obtenus au niveau national et international.

Alors pour propager plus fortement le virus de la biodiversité, continuez à nous soutenir ! Nous avons besoin de vous !

Merci chaleureusement pour votre soutien, en espérant que vous apprécierez ce rapport annuel 2019, bien sincèrement,



**Arnaud Greth,**  
Président Fondateur de Noé

# SOMMAIRE

---

4 — LES TEMPS FORTS DE 2019

6 — NOÉ, UNE ASSOCIATION AU SERVICE DE LA BIODIVERSITÉ

---

## 8 — LES ACTIVITÉS NATIONALES

9 — ESPÈCES & ÉCOSYSTÈME

11 — MILIEUX NATURELS & TERRITOIRE

13 — CADRE DE VIE & URBANISME

17 — AGRICULTURE & ALIMENTATION

19 — ÉDUCATION & MOBILISATION

21 — CAMPAGNE « URGENCE BIODIVERSITÉ »

---

## 23 — LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

24 — ESPÈCES MENACÉES

27 — ESPACES PROTÉGÉS

30 — FILIÈRES NATURELLES & ÉCONOMIE VERTE

36 — PARCS DE NOÉ

---

39 — LES PARTENAIRES DE NOÉ

41 — ORGANIGRAMME 2019

43 — BILAN FINANCIER 2019

# Les temps forts de l'année 2019

Au 1<sup>er</sup> **JANVIER**, Noé fusionne avec **Man & Nature**, une association de solidarité internationale qui œuvre à la conservation de la biodiversité des écosystèmes tropicaux, en s'appuyant sur la valorisation économique des ressources naturelles et le soutien aux OSC locales (organisations de la société civile) dans les pays du Sud.



En **JANVIER**, Noé apporte son soutien à la **scolarisation de 39 enfants de la Réserve Naturelle Nationale de Termit et Tin-Toumma** au Niger, qui abrite des communautés nomades isolées et distantes des premières écoles et établissements scolaires. Les enfants sont orientés vers un internat situé à Zinder, à plus d'une journée de route des communautés nomades de la Réserve.

Le 2 **FÉVRIER**, Noé participe à la **Journée Mondiale des Zones Humides** aux côtés de ses partenaires. Les enjeux liés aux zones humides sont nombreux, d'autant plus que celles-ci assurent un rôle essentiel contre les effets du changement climatique : prévention des sécheresses, atténuation des crues et des inondations, réservoirs d'eau et de biodiversité, zones tampons...

Le 19 **MARS**, dans le cadre de sa campagne Urgence Biodiversité, **Noé publie son manifeste : "Zéro pesticide sur toutes les zones non-agricoles !"** soutenu par 8 autres associations de protection de l'environnement. La pétition qui l'accompagne est signée par près de 37000 personnes.



Du 20 au 30 **MARS**, Noé est mobilisé pour la **14<sup>ème</sup> édition de la Semaine Pour les Alternatives aux Pesticides**. L'objectif de cet événement est d'informer les citoyens sur les risques de l'exposition aux pesticides et de promouvoir des solutions alternatives pour vivre, consommer et produire plus durablement pour notre santé et pour notre planète.

Le 26 **AURIL**, Noé **signe une convention avec la République du Tchad en vue d'une délégation de gestion de la Réserve de Faune de Binder-Léré**. Cette Réserve accueille la troisième plus importante population d'éléphants du pays avec 120 individus. Elle a été exposée à un braconnage intensif ces dernières années.



Le 12 **MAI** est organisé le **3<sup>ème</sup> recensement régional des pélicans frisés dans plus de 100 zones humides de 7 pays d'Europe du Sud-Est**. Noé a coordonné les actions pour le comptage des pélicans en Albanie et au Monténégro, où 200 et 171 pélicans sont respectivement dénombrés.

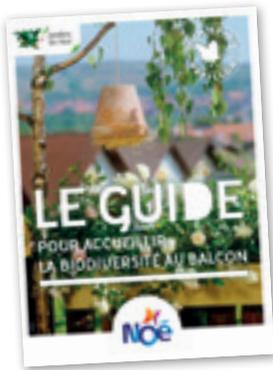
Du 22 au 26 **MAI**, Noé participe à la **13<sup>ème</sup> édition de la Fête de la Nature** qui propose partout en France des milliers de manifestations pour "vivre la nature". A cette occasion, les « Jardins de Noé » ouvrent leurs portes aux visiteurs.

Le 27 **MAI**, les « Observatoires de la Biodiversité » participent à **une vidéo de sensibilisation à la protection de la biodiversité, réalisée avec BRUT Nature et Julien Vidal**, qui cumule plus de 190000 vues.

Le 29 **MAI**, les « **Jardins de Noé** » fêtent leurs 10 ans ! A cette occasion, ils organisent un concours photos en partenariat avec Bricomarché. Les participants sont invités à photographier leurs jardins tout en montrant la biodiversité qui s'y épanouit grâce à l'application de la Charte des « Jardins de Noé ».



Le 24 **JUIN**, dans le cadre de sa campagne Urgence Biodiversité, **Noé publie son manifeste : “Oui à la biodiversité dans nos assiettes !”** En France, le modèle agricole industriel appauvrit la biodiversité, privant les agriculteurs des services écologiques offerts par la nature et menaçant à terme notre capacité à nous nourrir. Pour cela, Noé demande aux 6 marques alimentaires les plus achetées en France de devenir leaders de la transition agro-écologique.



Le 16 **JUILLET**, Noé lance la diffusion de **“Mon effet papillon”, le guide pour accueillir la biodiversité au balcon !** Ludique et pratique, ce guide s’adresse en priorité aux citoyens qui souhaitent contribuer à la préservation de la biodiversité en ville en aménageant leur balcon, terrasse ou rebord de fenêtre.

Le 25 **SEPTEMBRE**, Noé s’associe à l’association de promotion du street-art Art’Murs et à l’Etablissement Français du Sang en apportant son soutien à l’exposition **“A.O.B. L’art oeuvre pour la biodiversité !”** Interrogeant la thématique de la biodiversité, 7 artistes d’art urbain de renom ont imaginé 14 oeuvres très différentes au profit de notre association.



Le 25 **OCTOBRE**, Noé organise en partenariat avec le sénateur Joël Labbé et le député Matthieu Orphelin, un colloque au Palais du Luxembourg : **« Loi Labbé : bilan et perspectives »**. Plus de 150 participants issus d’horizons divers

mais tous concernés par le zéro pesticide en France, ont répondu présents à ce colloque. De nombreux acteurs sont intervenus pour partager leurs témoignages, leurs expériences mais aussi leurs attentes : des entreprises (RTE, SNCF, Botanic), des collectivités (les villes de Sceaux, Rennes, Versailles), des organismes publics (Agence Régionale de la Biodiversité Ile-de-France, Office National des Forêts).

Le 5 **NOUVEMBRE**, Noé s’engage aux côtés de **Make.org pour la « Grande Cause Environnementale »**. Une plateforme unique de consultation massive permet à plusieurs millions de personnes de répondre à la question **« Comment agir ensemble dès maintenant pour l’environnement ? »** Chacun est invité à formuler ses propositions et à voter pour celles des autres. Divers sujets sont mis en avant : l’action européenne, l’agriculture, la biodiversité, les aides et subventions, l’alimentation et le changement climatique.

Le 12 **NOUVEMBRE**, la métropole de **Clermont Auvergne (Puy-de-Dôme) est la première métropole de France à signer notre Charte de l’Eclairage**



**Durable.** En s’inscrivant dans cette démarche, la métropole s’engage aux côtés de Noé à réduire sa pollution lumineuse, favorisant ainsi la préservation de la biodiversité de son territoire.

Fin 2019, Noé a mené **120 missions de patrouille communautaire** : 84 au Niger, 24 au Tchad et 12 dans la zone frontalière avec le Niger au Tchad, soit 1200 jours de patrouille. Cela a permis d’améliorer nos connaissances sur la faune et sur le braconnage, et de localiser précisément les dernières gazelles dama.

## Chiffres-clés 2019 de la communication

**15 400**  
FANS  
sur Facebook



**2 600**  
FOLLOWERS  
sur Twitter



**1 290**  
ABONNÉS  
sur LinkedIn



**51 700**  
VISITES DU SITE WEB  
www.noe.org



**53**  
ACTUALITÉS PUBLIÉES  
sur le site web



# Noé, une association au service de la biodiversité depuis près de 20 ans

Noé est une association de protection de la nature, d'intérêt général et à but non lucratif, créée en 2001 par Arnaud Greth, son Président - Fondateur. Elle déploie en France et à l'international **des actions de sauvegarde de la biodiversité pour le bien de toutes les espèces vivantes**, y compris de l'espèce humaine.

Pour cela, Noé met en œuvre des programmes de conservation d'espèces menacées, de gestion d'espaces naturels protégés, de restauration de la biodiversité ordinaire et des milieux naturels, de reconnexion de l'Homme à la nature, et de soutien aux activités économiques et aux organisations de la société civile favorables à la biodiversité.

Sa vision est de **réinventer un monde vivant et durable**, où biodiversité et humanité vivent en harmonie.

## Les valeurs de Noé

**CULTURE DU RÉSULTAT** : Noé met en œuvre des programmes concrets et impactants dont les bénéfices pour la biodiversité sont importants et mesurables.

**ENGAGEMENT** : Noé mène des actions, sur le long terme, avec des collaborateurs engagés et des partenaires investis sincèrement pour la sauvegarde de la nature.

**OPTIMISME** : Noé nourrit une approche créative et innovante, en étant conscient de l'urgence à agir pour la biodiversité et en recherchant des solutions positives pour sa sauvegarde.

**ALLIANCE** : Noé mobilise les acteurs de la société (communautés, collectivités, entreprises, institutions, etc.) pour catalyser et accompagner le changement en faveur de la biodiversité.

## Noé fonde son action sur 5 piliers principaux, constitutifs de son identité

**SAUVER**  
les espèces  
menacées

**PROTÉGER**  
les espaces  
naturels

**RESTAURER**  
la biodiversité  
ordinaire

**RECONNECTER**  
l'homme  
à la nature

**RÉINVENTER**  
une société  
« pro-biodiversité »



Noé conçoit et met en œuvre des activités en France et à l'international (en Afrique essentiellement) qui répondent aux grandes missions suivantes.

## LES ACTIVITÉS NATIONALES



**ESPÈCES  
& ÉCOSYSTÈME**



**MILIEUX NATURELS  
& TERRITOIRE**



**CADRE DE VIE  
& URBANISME**



**AGRICULTURE  
& ALIMENTATION**



**ÉDUCATION  
& MOBILISATION**



**CAMPAGNE  
« URGENCE BIODIVERSITÉ »**

## LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES



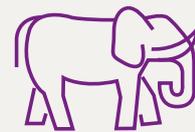
**ESPÈCES  
MENACÉES**



**ESPACES  
PROTÉGÉS**



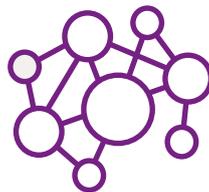
**FILIÈRE NATURELLES  
& ÉCONOMIE VERTE**



**PARCS DE NOÉ**  
gestion déléguée d'aires protégées



# LES ACTIVITÉS NATIONALES



## ESPÈCES & ÉCOSYSTÈME

Un écosystème correspond à un ensemble d'êtres vivants (animaux et végétaux) qui interagissent entre eux. La production de services écologiques est basée sur la diversité, la naturalité et la connectivité de cet écosystème. Les populations de nombreuses espèces ordinaires s'effondrent aujourd'hui. Noé contribue à maintenir les communautés d'espèces ordinaires, mais aussi à sauver les espèces menacées et oubliées.



## Agir ensemble pour les pollinisateurs sauvages



Les abeilles domestiques ont un rôle essentiel dans la pollinisation des cultures mais elles ne sont pas les seules. Il ne faut pas oublier les quelque 1000 espèces d'abeilles sauvages présentes en France et l'ensemble des pollinisateurs sauvages (bourdons, papillons, syrphes) qui contribuent massivement à la pollinisation. Mais ces espèces sont aujourd'hui en déclin. Le programme « Agir ensemble pour les pollinisateurs sauvages » vise à enrayer ce déclin en mobilisant la société civile notamment par un travail de sensibilisation, en favorisant un changement de pratiques auprès des personnes gérant les milieux où vivent les pollinisateurs sauvages (agriculteurs, gestionnaires d'espaces verts), et enfin en restaurant et reconnectant des milieux favorables aux pollinisateurs sauvages.

En 2019

### CRÉATION ET DIFFUSION D'UN APPEL À PROJETS « SOS POLLINISATEURS SAUVAGES »

auprès d'associations locales, visant à impulser une dynamique forte pour la conservation des espèces rares et menacées de pollinisateurs sauvages sur le territoire métropolitain.

### SÉLECTION PAR LE COMITÉ SCIENTIFIQUE DE CINQ PROJETS LAURÉATS :

- 1 - Arthropologia pour son projet de restauration de merlons sur 4 sites de la Métropole de Lyon,
- 2 - Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) des Pays de l'Oise pour son projet de gestion conservatoire en faveur d'espèces remarquables et de leurs cortèges associés (bourdons, gentiane croisettes et azurés),
- 3 - L'association GAPAS pour son projet de conservation et restauration d'une zone de 14ha en bordure de la métropole Lilloise,
- 4 - L'association Liens d'abeilles pour son projet d'installation de gîtes à insectes,
- 5 - L'association Nord Nature Chico Mendès pour la restauration d'un parc de 10 ha avec prairies, vergers et fruticées.

### Actions avec nos partenaires



L'Office Français de la Biodiversité a financé le projet « Agir ensemble pour les pollinisateurs sauvages », coordonné par Noé, avec pour objectif général de favoriser le maintien et la restauration des populations d'insectes pollinisateurs sauvages, communes et menacées, en France métropolitaine.



Financement des activités du programme tout au long de l'année.

### Des priorités pour l'avenir

- **Evaluer** les 5 projets lauréats 2019 ; Valoriser leurs résultats en un guide permettant une répliquabilité des projets par d'autres acteurs.
- **Travailler** à la création d'une liste rouge en faveur des pollinisateurs sauvages.
- **Sensibiliser** la société civile, les entreprises et les agriculteurs au besoin de préserver les pollinisateurs sauvages.



## MILIEUX NATURELS & TERRITOIRE

Les milieux naturels ordinaires, habitats essentiels au maintien de la biodiversité, s'appauvrissent et disparaissent. Noé contribue à restaurer ces milieux naturels et défend une vision du territoire qui prend en compte ces infrastructures naturelles, garantes des services écologiques rendus par les écosystèmes.



## Prairies de Noé



Les insectes pollinisateurs sauvages ont connu un déclin important au cours des dernières décennies. On estime que près de 80% des insectes en Europe ont disparu en 30 ans. Bien que les preuves concernant ce déclin ne sont pas absolues, des facteurs environnementaux clefs ont été identifiés comme ayant un effet négatif sur les pollinisateurs sauvages : perte d'habitat et de ressources (alimentaires, sites de reproduction) liée à l'intensification de l'agriculture et à l'urbanisation, utilisation de pesticides qui en plus de détruire les ressources engendrent des effets toxiques létaux ou sub-létaux diminuant le taux de survie des insectes. C'est pourquoi le programme « Prairies de Noé » a pour objectif de restaurer des zones de refuge, de reproduction et d'alimentation en particulier en faveur des insectes pollinisateurs.

En 2019

### 935 HECTARES DE JACHÈRES FLEURIES

annuelles semés sur les sites des agriculteurs de la filière LU Harmony.

### 1000 HECTARES DE BANDES FLEURIES

semés dans 70 départements.

### FINALISATION DES MÉLANGES DE GRAINES ÉCO-RÉGIONAUX

pour bandes fleuries par la création du « Mélange Méditerranée » avec EDF Renouvelables ; Diffusion du guide « Prairies fleuries et pollinisateurs sauvages, guide à l'usage des gestionnaires ».

### ENGAGEMENT DE CARREFOUR À TRAVERS LE PROJET « JE SÈME POUR LES ABEILLES ».

Au total 8,3 hectares de jachères mellifères propices aux abeilles et pollinisateurs sauvages ont été implantés en 2019. Afin d'évaluer l'effet de ces jachères sur la biodiversité, et en particulier sur les pollinisateurs sauvages, des observations ont été menées durant l'été 2019 à l'aide du protocole d'observation élaboré par l'Observatoire Agricole de la Biodiversité (OAB). Les parcelles semées avec les mélanges régionaux de Noé dans le cadre de ce projet ont montré des résultats au-dessus des moyennes nationales de l'OAB.

### Actions avec nos partenaires



Partenariat au travers de la charte LU Harmony qui implique la mise en place de jachères fleuries sur 3% de la surface en blé des agriculteurs engagés dans la charte.



Opération de produits-partages « Je sème pour les abeilles » et financement de l'appel à projets « SOS pollinisateurs sauvages ».



Financement des activités du programme tout au long de l'année.

### Des priorités pour l'avenir

- **Finalisation et diffusion** de la charte des Prairies de Noé.
- **Création et diffusion** d'une campagne nationale en faveur des pollinisateurs sauvages, notamment sur l'urgence de la mise en place de listes rouges UICN pour les différents taxons de pollinisateurs sauvages en France métropolitaine.
- **Valorisation** des données pollinisateurs acquises par LU ; amélioration de leurs protocoles de suivi ; élaboration d'un guide et de conseils destinés aux organismes stockeurs visant à l'amélioration des jachères fleuries.
- **Définition** d'objectifs chiffrés dans le but d'un développement des bandes fleuries à l'échelle nationale, ainsi que d'une stratégie adéquate pour les atteindre.



## CADRE DE VIE & URBANISME

Les modes de vie urbains et l'étalement des villes ont un impact fort sur la biodiversité. Le retour de la biodiversité en ville est indispensable à notre qualité de vie. Noé travaille avec tous les acteurs et dans nos lieux de vie pour ramener la nature en ville.



## Jardins de Noé



Le programme « Jardins de Noé », par ses différentes actions menées avec les collectivités, entreprises et jardiniers amateurs, a pour objectifs de renforcer le maillage territorial de la trame verte et bleue grâce aux espaces verts, ultimes refuges pour de nombreuses espèces animales et végétales, et d'accompagner les jardiniers et gestionnaires de sites vers le zéro phyto total.

En 2019

### LES « JARDINS DE NOÉ » ONT 10 ANS :

ils rassemblent maintenant plus de 4350 jardins et espaces verts engagés en faveur de la biodiversité.

### LE POTAGER DU ROI À VERSAILLES ET LE DOMAINE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, DES DÉMONSTRATEURS DE LA DÉMARCHE ZÉRO PHYTO :

Noé a tourné deux vidéos à destination des jardiniers amateurs et professionnels qui mettent en lumière la gestion écologique mise en place dans ces lieux d'exception.

### PUBLICATION DU GUIDE « MON EFFET PAPILLON, LE GUIDE POUR ACCUEILLIR LA BIODIVERSITÉ AU BALCON » :

ce guide s'adresse en priorité aux citoyens qui souhaitent contribuer à la préservation de la biodiversité en ville en aménageant simplement mais judicieusement les extérieurs de leur logement, des espaces susceptibles d'accueillir une étonnante biodiversité.

### INTERVENTION LORS DE LA FORMATION DU COMITÉ DES PARCS ET JARDINS FRANÇAIS

à l'attention des propriétaires de jardins labellisés *Jardin Remarquable* : organisée en binôme avec Gilles Becquer, jardinier en chef du Domaine de Saint-Germain-en-Laye, près de 80 gestionnaires ont été formés aux alternatives aux pesticides.

### Actions avec nos partenaires



Poursuite de l'accompagnement en faveur du zéro phyto sur les sites tertiaires de RTE : 15 sites tertiaires de RTE rejoignent le réseau des « Jardins de Noé » dont le Groupe Maintenance Réseau, premier site à obtenir les 10 gestes de la Charte.



Noé s'engage auprès d'Immobilier 3F à accompagner les parties prenantes du groupe pour une meilleure prise en compte de la biodiversité sur les sites du groupe, avec une méthodologie d'expertise écologique répliquable à tous les sites.



Noé intègre le jury des Trophées Paysagistes organisés par Pellenc en apportant son expertise « Biodiversité ».



2 sites Veolia rejoignent le réseau des « Jardins de Noé », preuve que les sites d'entreprises s'engagent en faveur de la biodiversité en passant à une gestion écologique de leurs espaces verts.



Participation aux groupes de travail Ecophyto JEVI (Jardins, Espaces Verts, Infrastructures) qui rassemblent des associations de préservation de la biodiversité et des structures de référence (UNEP, Plante & Cité) en vue notamment de faire évoluer les sujets relatifs aux alternatives aux pesticides.

### Des priorités pour l'avenir

- **Poursuivre** le déploiement du programme auprès des jardiniers urbains.
- **Engager** les entreprises en faveur du zéro phyto pro-biodiversité.
- **Créer** les « Premières Assises du Jardin Ecologique ».



## Villes de Noé

**N**oé porte la vision de territoires urbains accueillants pour la biodiversité, permettant à l'Homme de s'épanouir dans un environnement économiquement performant, lieu de bien-être et de lien social. Les bienfaits de la biodiversité pour la ville sont multiples. Le fonctionnement des écosystèmes naturels, y compris en ville, apporte ainsi de nombreux services pour notre santé, limite la pollution atmosphérique, permet la régulation thermique des villes, et de fait renforce l'attractivité du territoire et le mieux-vivre.

En mobilisant le citoyen usager et en le rendant acteur de la démarche de développement durable, en concevant un cadre bâti et des infrastructures urbaines apportant un bénéfice à l'écosystème urbain, en sensibilisant l'ensemble des parties prenantes du territoire aux différentes échelles, la collectivité œuvrera pour une ville durable et résiliente.

Noé au cœur du dispositif « Engagés pour la nature » porté par l'Office Français de la Biodiversité, participe donc activement à la mobilisation des collectivités.



En 2019

**LA MÉTROPOLE DE CLERMONT AUVERGNE S'ENGAGE DANS UN PARTENARIAT FORT AVEC LE PROGRAMME « VILLES DE NOÉ »** grâce auquel nous accompagnons la métropole dans sa stratégie locale pour la biodiversité et dans sa volonté de concertation avec l'ensemble des acteurs de son territoire.

**NOÉ PROPOSE DE NOUVEAUX OUTILS** développés pour mobiliser tous les acteurs du territoire pour la prise en compte de la biodiversité dans les villes : collectivités, citoyens, acteurs économiques.

### Actions avec nos partenaires



Le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire soutient les actions de Noé dans son rôle de lien entre les acteurs nationaux et locaux, grâce à la production d'outils d'accompagnement / de formation et sa participation aux différents groupes de travail des dispositifs nationaux.



L'Agence régionale de la biodiversité en Ile-de-France et Noé travaillent ensemble depuis la création de NatureParif en 2008. En 2019, le partenariat a été officialisé et Noé a rejoint le jury du concours « Capitale Française de la Biodiversité », en participant à l'évaluation des dossiers et en visitant deux communes candidates en Ile-de-France : Gennevilliers et Champlan.

### Des priorités pour l'avenir

- **Mobiliser** toutes les parties prenantes pour des stratégies locales en faveur de la biodiversité à l'échelle du territoire.
- **Solidifier** les réseaux d'acteurs engagés pour pérenniser les actions multi-partenariales.
- **Sensibiliser** largement sur l'importance de connaître, protéger et restaurer la biodiversité en milieu urbain, péri-urbain et rural.



BETC

### LA BIODIVERSITÉ NOUS REND DE MULTIPLES SERVICES ÉCOLOGIQUES,

y compris en ville, où elle participe à limiter notamment les impacts de nos activités et à améliorer notre cadre de vie. Son intégration aux ensembles bâtis est donc un enjeu majeur pour l'environnement et l'amélioration du bien-être des citoyens. Dans le cadre du programme « Maisons de Noé » qui vise ainsi à réinviter la biodiversité sur les bâtiments, Noé a mené plusieurs suivis écologiques notamment avec BETC basé aux Magasins Généraux de Pantin, qui ont permis d'évaluer l'impact positif de la gestion écologique mise en place sur la terrasse accessible aux collaborateurs.



## Nuits de Noé

La nuit disparaît, en ville comme à la campagne, elle est pourtant indispensable au bon développement des cycles vitaux de nombreuses espèces, y compris l'Homme. L'éclairage artificiel et la pollution lumineuse ne cessent d'augmenter et menacent fortement la biodiversité nocturne. Le programme « Nuits de Noé » œuvre à renforcer les connaissances sur les espèces nocturnes souvent peu connues, à mieux les prendre en compte dans les stratégies locales d'aménagement, à restaurer et à préserver les milieux qui les abritent et à sensibiliser les différents acteurs aux enjeux de préservation de la nuit.

En 2019

**LES 10 ENGAGEMENTS DE LA CHARTE DE L'ÉCLAIRAGE DURABLE SONT MIS À JOUR** pour mieux respecter les attentes des collectivités suite à la parution fin 2018 de deux arrêtés ministériels complémentaires de la loi sur la prévention de la pollution lumineuse.

**NOÉ ANIME UN ATELIER SUR LA POLLUTION LUMINEUSE LORS DES ASSISES NATIONALES DE LA BIODIVERSITÉ**, en partenariat avec Romain Sordello (de l'UMS PatriNat) lors duquel Noé a pu exposer son retour d'expérience sur l'accompagnement des collectivités grâce à sa Charte de l'Éclairage Durable.

**DE NOMBREUX PARTENAIRES SONT SOLLICITÉS POUR AVANCER ENSEMBLE**

sur la construction d'objectifs ambitieux et pertinents pour un impact réel, une mobilisation large des acteurs et un maillage du territoire grâce à la « Trame Noire » que préserve le programme « Nuits de Noé ».



### Actions avec nos partenaires



B&L Evolution et Noé ont collaboré pour mettre à jour les engagements de la Charte de l'Éclairage Durable, initialement publiée en 2013. Sur la base de nos compétences et expériences respectives, et afin de mieux intégrer les obligations décrites dans l'arrêté ministériel publié le 27 décembre 2018, cet outil est désormais plus détaillé et renforce le cadre donné aux collectivités pour agir en faveur de la biodiversité nocturne.



Clermont Auvergne Métropole a été en novembre 2019, la première métropole française à s'engager avec Noé contre la pollution lumineuse en signant la Charte de l'Éclairage Durable. Grâce à la modernisation de ses installations, la ville de Clermont œuvre déjà depuis plusieurs années pour limiter l'impact de la lumière sur l'environnement nocturne. Plusieurs communes de la communauté pratiquent l'extinction en cœur de nuit.

### Des priorités pour l'avenir

- **Engager** les collectivités locales et notamment les métropoles dans une transition écologique durable, vers une sobriété lumineuse en faveur de la biodiversité.
- **Renforcer** l'acquisition de connaissances pour mieux connaître les espèces nocturnes et les menaces qui pèsent sur elles.
- **Encourager** les actions déployées par les entreprises pour pérenniser leurs actions de protection de la biodiversité nocturne.



## AGRICULTURE & ALIMENTATION

Le modèle agro-industriel dominant, qui occupe près de 50 % de notre territoire, menace la biodiversité. Faire évoluer les pratiques pour restaurer les écosystèmes agricoles, garants d'une alimentation saine et de notre santé, est nécessaire. Noé accompagne la transition vers l'agroécologie auprès des acteurs de l'agro-alimentaire pour faire de la biodiversité une alliée de l'agriculture.



Les milieux agricoles couvrent près de la moitié de notre territoire métropolitain. La manière dont ils sont gérés joue donc un rôle majeur dans le maintien de la biodiversité ordinaire. Cependant les pratiques agricoles actuelles mettent en péril l'équilibre de nos écosystèmes et les services qu'ils nous rendent. C'est pourquoi, Noé encourage et accompagne la transition vers une agroécologie à travers son programme « Fermes de Noé ».

En 2019

**13 INDICATEURS DE BIODIVERSITÉ EN COURS D'EXPÉRIMENTATION** par des coopératives, marques, labels et distributeurs du Club AGATA (AGroAlimentaire et Transition Agroécologique) pour mieux évaluer la préservation de la biodiversité.

**L'ARRIVÉE D'UN 5<sup>ÈME</sup> MEMBRE DANS LE CLUB AGATA**, Barilla, pour mieux intégrer la biodiversité dans la démarche engagée avec les fournisseurs de blé de la marque Harrys.

**2 TÉMOIGNAGES DANS DES PUBLICATIONS PROMOUVANT L'AGROÉCOLOGIE** pour diffuser nos recommandations auprès des coopératives agricoles et du secteur de la viticulture.

**4 COMITÉS EXPERTS DE LABELS ET MARQUES DE L'AGROALIMENTAIRE** à travers lesquels Noé partage désormais son expertise pour mieux préserver la biodiversité des milieux agricoles.

**UNE QUINZAINE DE PRISES DE PAROLE LORS DE CONFÉRENCES ET GROUPES DE TRAVAIL** afin de promouvoir la vision et les solutions de Noé.

### Des priorités pour l'avenir

- **Publier** un guide d'utilisation des indicateurs de biodiversité dans l'agroalimentaire et mettre en place au sein du Club AGATA un réseau d'exploitations effectuant des comptages d'espèces cibles.
- **Constituer** un réseau de 3 projets pilotes répartis sur le territoire métropolitain pour identifier et mettre en œuvre des modèles de partenariats efficaces pour la restauration de la biodiversité en milieu agricole.
- **Renforcer** le réseau de partenaires agroalimentaires et leurs engagements pour la diversité des cultures et des paysages, la préservation des sols et les alternatives aux pesticides.

### Actions avec nos partenaires

Participation au lancement du chantier de renouvellement de la démarche Harmony avec les fournisseurs de blé pour renforcer à l'avenir les résultats positifs pour la biodiversité.

Réalisation d'une infographie présentant un magasin « bon pour les pollinisateurs » à destination des directeurs de magasin de l'enseigne.

Avec les membres du Club AGATA, animation de 2 réunions pour travailler sur les indicateurs de biodiversité et les leviers économiques de la transition agroécologique.

Rencontre avec une dizaine de coopératives afin de les sensibiliser à leur rôle clé dans la préservation de la biodiversité sur leur territoire et identifier de futurs pilotes territoriaux.

Rencontre avec le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation pour identifier les défis du secteur du machinisme agricole pour la transition agroécologique en viticulture et arboriculture.

#### LE CLUB AGATA ET SES MEMBRES

Piloté par Noé et CDC Biodiversité, le Club AGATA (AGroAlimentaire et Transition Agroécologique) rassemble des acteurs de l'agroalimentaire engagés dans la transition agroécologique.

Ils expérimentent 13 indicateurs pour évaluer le développement des pratiques agroécologiques et de leurs impacts sur la biodiversité.

Pour soutenir les changements de pratiques, le club identifie des modèles économiques et de coopération territoriale et communique auprès des consommateurs.





## ÉDUCATION & MOBILISATION

On protège ce que l'on aime, et on aime ce que l'on connaît. Sauvegarder la biodiversité, c'est aussi laisser de la place à la nature, et consommer moins et mieux. Se reconnecter à la nature est un préalable indispensable afin de changer de comportement.

Noé sensibilise et implique les citoyens, les consommateurs, les élus et les entreprises sur les richesses de la nature et les moyens d'agir pour sa sauvegarde.



Observatoire  
de la Biodiversité  
des Jardins



Observatoire  
de la Biodiversité  
des Forêts



Observatoire  
de la Biodiversité  
de la Nuit

**D**ans le contexte actuel de perte de biodiversité, il est urgent de reconnecter les êtres humains à la nature qui les entoure. Il faut aussi améliorer la connaissance sur la répartition des espèces, leur phénologie et les dynamiques de leurs populations. C'est dans ce double objectif que Noé a créé les Observatoires de la biodiversité, des programmes de sciences participatives accessibles à tous.

En 2019

### 70 COMMUNES ONT PARTICIPÉ AU PROPAGE.

Il s'agit d'un protocole de suivi des papillons de jour, un groupe particulièrement sensible aux perturbations de son milieu, qui permet d'évaluer la qualité d'un milieu, de le comparer à d'autres sites, et de suivre l'évolution de l'impact des pratiques au cours des années. Ce protocole est réalisable par des personnes non spécialistes des papillons, comme les gestionnaires d'espaces verts.

**UN NOUVEAU SITE DE SAISIE POUR LES DONNÉES DE « L'OPÉRATION PAPILLONS »** (Observatoire de la biodiversité des jardins) a été proposé aux participants, en partenariat avec le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN).

« L'Opération Papillons » recense en 2019 : 882 observateurs, 9889 participations hebdomadaires et **71651 PAPILLONS**.

**UN DOCTEUR EN ÉCOLOGIE SOUTIEN UN THÈSE** grâce aux résultats issus d'observatoires de sciences participatives, dont notamment « L'Opération Papillons ».



A l'occasion du Jour de la Nuit, **NOÉ PROPOSE UNE ANIMATION BASÉE SUR SON PROGRAMME DE SCIENCES PARTICIPATIVES « INSECTES ET CIEL ÉTOILÉ »**, réalisée en partenariat avec Clermont-Auvergne Métropole, B&L Évolution et la SHNAO (Société d'histoire naturelle Alcide-d'Orbigny).

Les Observatoires de la Biodiversité participent à **UNE VIDÉO DE SENSIBILISATION RÉALISÉE AVEC BRUT NATURE ET JULIEN VIDAL** qui cumule plus de 190000 vues.

### Actions avec nos partenaires



Mise en ligne de la nouvelle version du forum « Papillons et Jardin ».



L'Office Français de la Biodiversité apporte un soutien pluriannuel à Noé qui permet d'engager de nombreuses actions pour développer les Observatoires de la Biodiversité.

**CMS' Francis Lefebvre** Avocats CMS Bureau Francis Lefebvre est un soutien

historique du programme, qui contribue à l'animation du réseau d'observateurs et au développement des Observatoires de la Biodiversité.

### Des priorités pour l'avenir

- **Créer** et animer un nouvel observatoire sur les abeilles sauvages, en partenariat avec l'OPIE, Arthropologia, l'Observatoire des Abeilles et le MNHN.
- **Lancer** une application smartphone d'aide à la reconnaissance des papillons, avec le soutien de la Fondation Placoplatre.
- **Mettre** à jour une nouvelle version de l'Observatoire de la Biodiversité des Forêts et de l'application associée.
- **Animer** un réseau de partenaires-relais pour faire connaître et déployer les Observatoires de la Biodiversité sur le territoire métropolitain.



## CAMPAGNE « **URGENCE BIODIVERSITÉ** »

Restaurer la biodiversité ordinaire est un des défis environnementaux majeurs du 21<sup>e</sup> siècle. Pour répondre à l'urgence de la situation, Noé a lancé une campagne nationale de restauration de la biodiversité ordinaire, « Urgence Biodiversité ». L'objectif de cette campagne est d'impulser une dynamique durable de mobilisation et d'action en faveur de la biodiversité ordinaire, et d'initier des changements profonds dans nos comportements et nos modes de consommation.



En 2019

### **PUBLICATION D'UN MANIFESTE : « ZÉRO PESTICIDE SUR TOUTES LES ZONES NON-AGRICOLES ! »**

Avec 8 autres ONG environnementales, Noé demande l'interdiction des pesticides de synthèse sur toutes les zones non-agricoles dès 2020.

### **PUBLICATION D'UNE PÉTITION DEMANDANT L'INTERDICTION DES PESTICIDES SUR TOUTES LES ZONES NON AGRICOLES,**

à l'attention de la Ministre de la Transition écologique et de la solidarité et de la Ministre des solidarités et de la santé, qui rassemble près de 37000 signataires.

### **ORGANISATION D'UN COLLOQUE : « Loi Labbé :**

bilan et perspectives » le 25 octobre 2019 au Palais du Luxembourg en présence de Joël Labbé, Sénateur du Morbihan, Matthieu Orphelin, député de la 1<sup>ère</sup> circonscription du Maine-et-Loire, et Barbara Pompili, députée de la 2<sup>e</sup> circonscription de la Somme et Présidente de la Commission Développement Durable et de l'Aménagement du territoire à l'Assemblée Nationale.

### **PUBLICATION D'UN MANIFESTE : « OUI À LA BIODIVERSITÉ DANS NOS ASSIETTES ! »**

Noé demande aux 6 marques alimentaires les plus achetées en France, Bonduelle, Fleury-Michon, Harrys, Herta, Panzani, Président, de s'engager dans la transition agroécologique en augmentant leur offre de produits issus de l'agroécologie et de l'agriculture bio.

### **ENQUÊTE AUPRÈS DES ENTREPRISES AYANT REJOINT L'INITIATIVE ACT4NATURE**

pour vérifier leurs engagements en matière de gestion écologique de leurs sites d'entreprise.

### **NOÉ REJOINT LE PACTE POUR LA TRANSITION**

qui rassemble 32 mesures concrètes pour construire des communes plus écologiques et plus justes, et fait inscrire les enjeux de préservation de biodiversité au sein du pacte dans la mesure n°8 « Préserver et développer les trames vertes (couvert végétal), bleues (cycles de l'eau) et noires (éclairage) pour redonner sa place au vivant sur le territoire ».

#### Actions avec nos partenaires



Inciter les entreprises à sortir de l'usage des produits phytosanitaires de synthèse et les accompagner dans des démarches de gestion des espaces verts en faveur de la biodiversité, valoriser les alternatives aux pesticides.

#### Des priorités pour l'avenir

- Alors que **la consommation** de pesticides de synthèse est en hausse quasi-constante en France depuis 2009, Noé travaille au projet d'extension de la « Loi Labbé » à l'ensemble des zones non-agricoles (terrains de sport, sites d'entreprises, forêts, cimetières, etc) avec le sénateur Joël Labbé.
- **Noé s'est engagé** à porter et faire voter à l'occasion du Congrès Mondial de la Nature en juin 2020 à Marseille, une motion « Généraliser les techniques alternatives à l'utilisation des pesticides ». Une fois adoptées, les motions deviennent des résolutions ou des recommandations, et constituent ainsi le corps de la politique générale de l'UICN qui intègrent les stratégies des Etats membres.
- **Noé participera** à une conférence sur les enjeux de préservation des pollinisateurs sauvages à l'occasion du Congrès Mondial de la Nature en partenariat avec la ville de Marseille.



# LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES



## ESPÈCES MENACÉES

Aujourd'hui, un million d'espèces animales et végétales risquent de disparaître à brève échéance dans le monde. Nous avons tous la responsabilité de contribuer à leur sauvegarde. Noé intervient pour sauver certaines de ces espèces menacées (lutte contre le braconnage et le trafic, contre la destruction de leurs habitats naturels, valorisation de ces espèces, etc.).



## Pélican frisé dans les Balkans

Le bassin méditerranéen est l'un des 35 « points chauds » de la biodiversité mondiale. Les zones humides de cette région sont parmi les écosystèmes les plus productifs au monde, ils fournissent des services écosystémiques indispensables aux humains et à la survie de nombreuses espèces dont l'emblématique pélican frisé. Cependant ce sont également des milieux extrêmement fragiles, fortement menacés par les activités anthropiques. Noë agit pour sauvegarder les zones humides des Balkans pour la conservation du pélican frisé et de la biodiversité qu'elles abritent.



Vidéo-surveillance à proximité des radeaux.

En 2019

**SUIVI DES COLONIES DE PÉLICANS FRISÉS** selon des protocoles harmonisés en Albanie et au Monténégro.

**SOUTIEN TECHNIQUE POUR L'INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE VIDÉO-SURVEILLANCE DE LA COLONIE** des pélicans frisés dans la lagune Karavasta en Albanie financé par le PNUD.

**40 M<sup>2</sup> ADDITIONNELS D'ÎLOTS ARTIFICIELS INSTALLÉS POUR LA NIDIFICATION**, faisant grimper la surface totale des îlots artificiels à 170m<sup>2</sup>. De quoi accueillir plus de 100 nids de pélicans !

**73 NAISSANCES DE POUSSINS AU MONTÉNÉGRO** (contre 61 en 2018) et 58 en Albanie (comparé à 47 en 2018).



## Zones humides des Balkans

**4<sup>ÈME</sup> RECENSEMENT RÉGIONAL DES PÉLICANS FRISÉS** en 2019 : 171 pélicans comptabilisés au Monténégro et 200 en Albanie.

### Actions avec nos partenaires



En septembre 2019, le CEPF (Critical Ecosystem Partnership Fund), bailleur de la première phase du programme de 2013 à 2018, a renouvelé son soutien au projet pour une seconde phase de 2020 à 2022. Cette seconde phase s'attachera en particulier à pérenniser les résultats du projet à travers une forte mobilisation de la société civile et des autorités locales. Cette mobilisation sera effective grâce à la promotion de la gouvernance participative des ressources naturelles et le développement d'activités économiques durables telles que l'éco-tourisme.

### Des priorités pour l'avenir

- **Soutenir** l'émergence d'une société civile engagée pour la préservation de son patrimoine naturel à travers le développement (en lien avec les communautés locales) d'activités économiques durables, en particulier la pêche et l'agriculture durables ainsi que l'écotourisme, alternatives aux activités néfastes pour l'environnement et la biodiversité.
- **Impliquer** les autorités et communautés locales dans la préservation des pélicans frisés à travers la protection des sites de nidification, aussi bien artificiels que naturels dont dépend entièrement la survie des pélicans frisés en Albanie et au Monténégro, et à travers le renforcement des actions de surveillance du milieu et des colonies de pélicans.
- **Soutenir** la gestion participative des ressources naturelles en associant les communautés locales et les différentes catégories d'utilisateurs aux discussions et à la prise de décision.



## Palmiers et Conifères de Nouvelle-Calédonie

La Nouvelle-Calédonie fait partie des 35 « points chauds » de la biodiversité mondiale : elle possède une riche biodiversité, dont 3400 espèces végétales et des taux d'endémisme spectaculaires. Cette richesse est cependant particulièrement menacée par les activités humaines. Depuis 10 ans, Noé met en œuvre des projets de restauration des forêts humides et des maquis miniers, les deux milieux terrestres les plus riches et originaux du territoire, et de conservation des espèces de palmiers et conifères menacés.



En 2019

**24 PEUPELEMENTS D'ARAUCARIA LUXURIANS ET 6 D'ARAUCARIA SCOPULORUM**, deux conifères menacés d'extinction, ont été découverts et étudiés sur la Côte Oubliée.

**626 INDIVIDUS DU PALMIER BURRETIOKENTIA KOGHIENSIS** recensés, dont 377 reproducteurs avérés ou potentiels et 177 individus découverts au sein d'une aire protégée.

**7 FAMILLES D'INSECTES POLLINISATEURS** potentiels du *Cyphophoenix nucele* identifiés.

**3 PUPITRES SENSORIELS CONÇUS POUR PERMETTRE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP** de découvrir la faune et la flore du Parc des Grandes Fougères.

**1 REPORTAGE** sur l'expédition d'étude des Araucarias de la Côte Oubliée réalisée par Noé.

### Actions avec nos partenaires



Amélioration des connaissances sur la répartition et l'état de conservation de 4 espèces de palmiers et conifères menacés pour permettre l'élaboration de plans d'actions pour la conservation des espèces et la restauration de leurs milieux.

### CHANEL PARFUMS-BEAUTÉ

Mise en place de protocoles de suivi pluriannuel de la phénologie, la biologie et la régénération naturelle du Palmier de Lifou pour définir des actions de gestion et de conservation en lien avec les autorités locales et coutumières.



Renforcement du réseau de pépinières de conservation soutenues par Noé, et des partenariats clés pour la restauration de la biodiversité et des services écosystémiques fournis par les milieux naturels.

### Des priorités pour l'avenir

- **Coordonner** des chantiers de restauration de zones dégradées et de lutte contre l'érosion sur 3 sites pilotes pour sauvegarder les espèces, protéger les ressources en eau et renforcer la résilience des milieux naturels.
- **Engager** une dizaine de pépiniéristes dans la production d'espèces indigènes pour la restauration de zones dégradées, selon les bonnes pratiques de la Charte des pépinières développée par Noé.
- **Soutenir** l'émergence d'une communauté de citoyens mobilisés pour la sauvegarde des forêts et des espèces qu'elles abritent.



## ESPACES PROTÉGÉS

La biodiversité compte 35 « points chauds » à travers le monde, à la fois terrestres et marins. Ces régions au patrimoine naturel riche et varié, abritent très souvent des espèces endémiques et menacées de disparition. Noé intervient sur ces zones, notamment en Afrique, pour soutenir le développement de programmes de sauvegarde de la biodiversité en partenariat avec les associations locales.



## Parc national d'Orango Guinée-Bissau



L'Archipel des Bolama-Bijagos en Guinée-Bissau est l'un des derniers sanctuaires de la biodiversité en Afrique de l'Ouest. Il abrite des hippopotames, tortues marines, lamantins, crocodiles, perroquets Gris du Gabon, dauphins, requins et raies, ainsi que de nombreux oiseaux. Classé par l'UNESCO comme Réserve de Biosphère en 1996, l'Archipel des Bolama-Bijagos regroupe 3 aires marines protégées dont le Parc National d'Orango.

Ce joyau est cependant soumis à de fortes pressions anthropiques : surexploitation des ressources halieutiques, capture d'espèces protégées, érosion côtière et destruction des habitats, mettant en péril l'équilibre fragile des écosystèmes marins et perturbant les modes de vie traditionnels de l'ethnie Bijagó, présente sur la zone.

En 2019

NOÉ, en collaboration avec ses partenaires techniques bissau-guinéens, a travaillé au montage du projet de renforcement du réseau des aires marines protégées de la Réserve de Biosphère de l'Archipel des Bijagos pour la mise en place d'une gestion performante et durable de ces espaces. Le projet verra le jour dans le courant de l'année 2020.



## Parc National de Mohéli Comores

Le Parc National de Mohéli aux Comores, dans l'Océan Indien, est un site réputé pour les cétacés comme les baleines à bosse. On y observe également des tortues marines et des chauves-souris livingstone. Cependant, et malgré les efforts déjà menés pour réduire les pratiques fortement impactantes sur cet espace naturel d'exception, telles que la pêche à la dynamite ou le braconnage des tortues, le parc subit encore d'importantes pressions, notamment liées à l'hypermédimentation provoquée par le défrichement des bassins versants ou à la persistance du braconnage.

De 2015 à 2019

NOÉ est intervenu aux Comores aux côtés du bureau d'études BRL Ingénierie, dans le cadre du projet d'appui au développement du Parc National de Mohéli financé par l'Agence Française de Développement.

Noé a réalisé une mission de 6 jours pour former l'équipe du parc à la définition et à l'organisation de sa communication institutionnelle et grand public. La formation a permis de rappeler les principes essentiels de la communication, d'engager une réflexion sur l'identité propre au parc pour la construction du plan de communication et à identifier les pistes d'actions futures prioritaires. Elle a aussi permis de renforcer les capacités de l'équipe du parc et devrait permettre le développement d'une communication adaptée, y compris dans la perspective du développement de partenariats avec le secteur privé.





## Appui à la gestion durable d'aires protégées sahélo-sahariennes

La région sahélo-saharienne abrite une faune unique, parfaitement adaptée au désert, mais menacée d'extinction et qui ne s'observe plus qu'en de rares endroits notamment au sein de la Réserve Naturelle Nationale de Termit et Tin-Toumma (RNNTT) au Niger, dans la zone frontalière nigéro-tchadienne, et au sein de la Réserve de Faune de Ouadi-Rimé Ouadi-Achim (RFOROA) au Tchad. Noé intervient sur ces territoires grâce à ses programmes « Addax du Sahara » et « Appui à la gestion durable d'aires protégées sahélo-sahariennes ». Leurs objectifs sont de développer des modèles de gestion durable pour ces territoires, en concertation et avec l'implication des communautés locales et des autorités, afin de conserver ce patrimoine faunistique unique au monde.

En 2019

**120 MISSIONS DE PATROUILLE COMMUNAUTAIRE ONT ÉTÉ MENÉES** : 84 dans la RNNTT au Niger, 24 dans la RFOROA au Tchad et 12 dans la zone frontalière avec le Niger au Tchad, soit 1200 jours de patrouille. Cela a permis d'améliorer nos connaissances sur la faune, sur le braconnage mais également cela a permis de localiser précisément les dernières gazelles dama et de comprendre les déplacements des addax dans la zone frontalière.

**6 MISSIONS DE SUIVI ÉCOLOGIQUE ONT ÉTÉ CONDUITES** dans la zone frontalière entre le Niger et le Tchad afin d'améliorer nos connaissances sur les addax et les gazelles dama dans cette région qui ne bénéficie pas de statut de protection particulier alors que ces animaux sont menacés d'extinction à l'état sauvage. Ces 6 missions dans cette région très difficile d'accès ont notamment permis la localisation des dernières gazelles dama et la préparation d'une mission de capture et de leur translocation dans la RFOROA. Ces missions ont également mis en évidence la probable corrélation entre le déplacement des pasteurs transhumants et les addax dans cette région.

**LA MOBILISATION CITOYENNE POUR LUTTER CONTRE LE BRACONNAGE**, et notamment celui des addax, a permis des prises de parole et des témoignages au travers d'un film documentaire et au travers de déclarations publiques en faveur de la gestion durable

de la RNNTT. Les autorités coutumières au Niger se sont également impliquées avec la négociation et la signature d'un « contrat terroir » avec les chasseurs traditionnels rattachés au Sultan de Zinder pour lutter contre le braconnage notamment des gazelles dorcas et des outardes.

Le soutien aux communautés nomades s'est poursuivi avec **LA PRISE EN CHARGE DE LA SCOLARISATION DE 39 ENFANTS ISSUS DE LA RNNTT AU SEIN D'UN INTERNAT**. 350 personnes ont bénéficié de soins ; 15000 camelins, 200 bovins et 20000 petits ruminants ont été déparasités et vaccinés dans la RNNTT.

### Actions avec nos partenaires

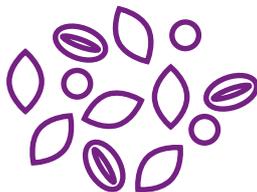


Financement des activités de terrain toute l'année.

### Des priorités pour l'avenir

- **Associer** surveillance communautaire, suivi écologique, concertation avec les autorités et les communautés pour sauver les derniers addax et les dernières gazelles dama présentes à la frontière nigéro-tchadienne.
- **Renforcer** la collaboration et l'implication des communautés pour la gestion durable des ressources.
- **Développer** un dispositif de surveillance et de protection intégrée pour l'addax, de la RNNTT à la zone frontalière entre le Niger et le Tchad, avec l'implication de l'ensemble des acteurs de ce territoire.





## FILIÈRES NATURELLES & ÉCONOMIE VERTE

Le soutien au développement de filières de produits naturels des pays du Sud représente une double opportunité, de préservation de la biodiversité par la mise en place d'activités non destructrices, et de développement économique pour les populations locales. Noé soutient la création de filières durables respectueuses de la biodiversité, avec des organisations locales et des communautés de femmes.

Les écosystèmes sont soumis à une dégradation accélérée dans les pays tropicaux ce qui conduit à la perte de biodiversité, au détriment des populations rurales les plus pauvres qui en vivent traditionnellement. Notre programme « Filières naturelles & Economie verte » développe une approche novatrice de conservation de la biodiversité qui s'appuie sur la valorisation économique des ressources naturelles. Sa stratégie repose en particulier sur le soutien à une exploitation comprise et raisonnée des ressources naturelles et à un revenu équitable pour les communautés locales du Sud, en partenariat avec les entreprises privées. En 2019, 9 projets ont été engagés dans 7 pays (3 régions).

## LES PROJETS EN ASIE



### En 2019 en Inde

**EN INDE**, le projet a pour objectif de **LUTTER CONTRE LES TROIS FACTEURS, BRACONNAGE, PESTICIDES ET EXPLOITATION FORESTIÈRE, RESPONSABLES DE L'EXTINCTION DES LORIS** (*Loris tardigradus ssp* : UICN : EN). Le projet est mis en œuvre auprès de trois communautés et 24 villages qui vivent dans ou à proximité de la forêt Ayyalur (Tamil Nadu). Il bénéficie directement à 450 familles et à la population des Loris par la conservation et la régénération de leur habitat.

### Actions avec nos partenaires en Inde



Grâce aux partenaires engagés, **SEEDS Trust** (partenaire technique) et la

**Fondation Maisons du Monde** (partenaire financier), le projet a obtenu de très bons résultats :

- **854 agriculteurs** (565 hommes et 289 femmes) ont été formés à l'agriculture sans pesticides ;
- **Sur les 9 collines** suivies, le nombre de Loris a augmenté de 30% entre 2015 et 2019 ;
- **22 producteurs** vendent leur production dans le cadre d'un forum de marché bio ;
- **24195 arbres** ont été plantés sur des terres agricoles (dont 2000 arbres de Santal et 7065 Tamariniers) ;
- **150 femmes** formées et équipées à la transformation des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL), qui ont commencé la commercialisation collective ;
- **60 femmes** formées à l'apiculture et qui se sont constituées en entreprise sociale afin de vendre leur miel.

### En 2019 en Malaisie

**EN MALAISIE**, le projet se concentre sur le grand prédateur fortement menacé qu'est le **TIGRE DE MALAISIE** (UICN : EN). Il a pour objectif de restaurer le corridor écologique de Sungai Yu pour permettre à la faune sauvage de se déplacer sans risque entre les deux ensembles forestiers de Main Range et Taman Negara. Pour cela, il est nécessaire de développer des activités génératrices de revenus pour les communautés locales, de les sensibiliser à l'importance de la conservation de la biodiversité et de les impliquer dans la surveillance et la restauration du corridor écologique, ce qui participe également à la diminution du braconnage.



### Actions avec nos partenaires en Malaisie



Grâce aux partenaires engagés, **La Société Malaisienne de la Nature (MNS)**

(partenaire technique) et la **Fondation Maisons du Monde** (partenaire financier), le projet a obtenu les résultats suivants :

- **10% de revenus** supplémentaires (soit 855€ par mois) pour les 40 membres impliqués dans le Groupe d'Action Communautaire « Les Amis du Tigre », qui ont pu être générés par la plantation d'arbres communautaires et les activités de soutien aux moyens de subsistance des femmes ;
- **Les activités de sensibilisation** ont touché 240 membres des communautés locales et 4700 personnes issues du grand public.

## LES PROJETS EN AFRIQUE

### En 2019 en Afrique Centrale



En **République Démocratique du Congo**, depuis 2017, Noé et la Fondation Maisons du Monde appuie l'association *Mbou Mon Tour*

dans le but de protéger le Bonobo par une gouvernance communautaire de la forêt et un développement économique local durable. Le projet est particulièrement original en ceci qu'il met en place des Forêts Communautaires Locales (FCL), c'est-à-dire qu'il permet à des populations autochtones de devenir les uniques propriétaires et gestionnaires de leur forêt.

Le projet a obtenu les résultats suivants :

- **Une zone commune de conservation** de 84 735 ha a été identifiée, créée, validée et surveillée par les communautés locales (42 pisteurs formés et équipés) ;
- **En 2 ans**, dans la zone de suivi, le nombre de bonobo a augmenté de 17% ;
- **Le nombre de pièges détectés a baissé de 75%** depuis 2016, en partie grâce aux patrouilles régulières anti-braconnage ;
- **60 personnes** ont été formées à la fabrication des tissus en raphia et transformation de ces tissus en objet ;
- **La base vie de MMT** a été équipée en énergie solaire et alimentée en eau ;
- **Les groupements d'épargne** (60 femmes au total) ont permis le financement de champs communautaires de manioc, d'arachide et de maïs.



**AU CAMEROUN**, le programme intervient en périphérie de la réserve du Dja. Cette zone de conservation est soumise à une dégradation continue du fait de l'augmentation de la population rurale et de la surexploitation des ressources naturelles. Cette pression constante condamne un peu plus les populations autochtones. Les Pygmées Baka, qui ont toujours chassé et collecté de nombreux produits dans la forêt, voient maintenant leurs activités interdites : chasse de subsistance, collecte d'herbes médicinales, de plantes alimentaires ou autres.



Pour soutenir ces communautés, notre partenaire technique, l'**ONG AAFEBEN** appuie 10 groupements de la région de Lomié, comprenant 350 femmes des ethnies Baka et Bantou dans la collecte et la commercialisation des PFNL tels que le Mbalaka, la Mangue sauvage ou le Moabi.

### Actions avec nos partenaires en Afrique Centrale



Le programme soutenu par la **Fondation Sisley**, a permis :

- **Le renouvellement** du partenariat innovant entre l'entreprise forestière Pallisco, l'ONG AAFEBEN et la coopérative de femmes, dans le but de développer un prélèvement durable des PFNL et de limiter le braconnage ;
- **9145€ de chiffre d'affaires** généré par la collecte de mangues sauvages (*Irvingia gabonensis*). La fermeture des frontières avec le Nigéria n'a pas permis la commercialisation des autres PFNL stockés ;
- **344 femmes** ont été formées dans la collecte et la transformation des PFNL ;
- **325€ épargnés** par 80 membres Bakas dans une « caisse villageoise ». L'épargne villageoise est un concept nouveau pour les Baka qui ont pu acheter des produits de première nécessité ;
- **L'actualisation** des plans simples de gestion dans 4 forêts communautaires pour l'amélioration de la gouvernance et la participation des communautés à la gestion de leur forêt.

### Perspectives en Afrique Centrale

Grâce à l'obtention de financements auprès de l'Agence Française de Développement (AFD), **Noé va renforcer ses activités au Cameroun, en soutenant la mise en place de filières bio** (cacao, PFNL et karité) en périphérie de deux aires protégées : le Parc National de la Bénoué et la Réserve de Biosphère du Dja. Ce programme de 3 ans et demi soutiendra au moins 600 producteurs, dont plus de 60% de femmes.



### En 2019 au Nord Gabon

Au **NORD GABON**, dans la **PROVINCE DU WOLEU-NTEM**, afin de lutter contre la déforestation et la pauvreté, le projet mis en œuvre par Brainforest, vise à améliorer la productivité des exploitations de cacao villageoises, mais surtout à **ENCOURAGER LA PRATIQUE DE L'AGROFORESTERIE** pour une production de qualité, durable et sans déforestation.

Le cacao sous ombrage étant reconnu pour sa qualité supérieure, cela permettra aux producteurs d'accéder à un marché fiable et rentable. Ce projet pilote permettra de réhabiliter 40 hectares de cacaoyères, d'œuvrer à une amélioration du système d'achat du cacao au Gabon, et de démontrer qu'il est possible et nécessaire de répliquer ce modèle dans les autres villages de la région.



### En 2019 dans la zone Tridom



Dans la **ZONE TRIDOM** (Ouest Cameroun / Nord Gabon), grâce à l'appui de la **FONDATION FRANKLINIA**, Noé met en œuvre un

programme de conservation de deux espèces sacrées et mythiques pour les communautés locales et peuples autochtones utilisées à des fins médicinales et spirituelles : **LE MOABI** (*Baillonella toxisperma*) et **LE KÉVAZINGO** (*Guibourtia Tessmanii*).

Le projet a pour objectif de **lutter contre l'exploitation illégale de ces deux essences** en :

- Développant un statut de protection de l'espèce Moabi au Cameroun en démontrant que l'exploitation de ses graines par les populations locales apporte une valeur ajoutée plus importante à l'économie locale que l'exportation de son bois. Ces activités sont réalisées par nos partenaires : le **Centre pour l'Environnement et de Développement** (CED) et **Tropical Forest and Rural Development** (TFRD).
- Renforçant la société civile gabonaise et les communautés locales à la lutte contre l'exploitation illégale du Kévazingo afin de garantir que les mesures prises par le gouvernement gabonais pour la protection de l'espèce soient respectées. Ces activités sont mises en œuvre par notre partenaire, **Brainforest**.

*Le programme ayant démarré fin 2019, les premiers résultats seront disponibles mi-2020.*

### Actions avec nos partenaires au Nord Gabon



Grâce au partenaire financier, la **Fondation Maisons du Monde**, les activités suivantes ont pu être réalisées :

- **1 étude socio-économique** a été menée afin d'évaluer les forces et faiblesses des plantations et planteurs identifiés dans les 4 villages du projet ;
- **24 personnes** ont suivi un atelier de formation sur les techniques de production durable du cacao ;
- **16 lots d'équipement agricole** et 2 motos bennes utilisés pour la culture de cacao ont été distribués ;
- **18 producteurs** ont participé à une formation sur la réhabilitation d'anciennes cacaoyères, selon une méthode participative « champ-école-paysan » ;
- **Des actions** de plaidoyers ont été lancées pour améliorer le système d'achat du cacao.

## En 2019 en Afrique de l'Ouest



Le programme **ECONOBIO** d'une durée de 3 ans (janvier 2018 - décembre 2020) a pour objectif de **DÉVELOPPER DES FILIÈRES DURABLES AUTOUR D'AIRES PROTÉGÉES, AVEC LE CONCOURS DE CINQ ONG** : A Rocha Ghana, Nature Conservation Research Centre (NCRC), Northcode, West African Primate Conservation Action (WAPCA) au Ghana et le Centre Suisse de Recherches Scientifiques en Côte d'Ivoire (CSRS).

Il vise spécifiquement à :

- **Contribuer** au développement de cinq filières durables autour de trois aires protégées : beurre de karité et miel autour du Parc National de Molé, cacao autour de l'Aire de Conservation de Kakum, huile de coco, cacao et manioc autour de la forêt transfrontalière de Kwabre-Tanoé.
- **Améliorer** la conservation de la biodiversité par les communautés et l'utilisation durable des ressources naturelles. Le projet soutient la mise en place et le renforcement de structures de gouvernance communautaire (Community Resource Management Area - CREMA) afin d'assurer la gestion durable des ressources naturelles.
- **Renforcer** les acteurs de la société civile, générer des connaissances et partager les meilleures pratiques pour aider à relever les défis actuels et futurs de la conservation de la biodiversité et du développement économique.

## Actions avec nos partenaires en Afrique de l'Ouest

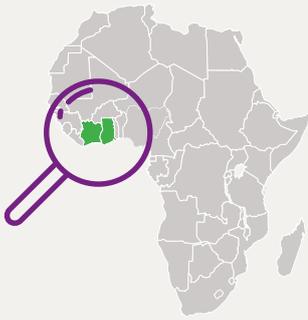


Ce programme est cofinancé par l'**AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT (AFD)**, le **CRITICAL ECOSYSTEM PARTNERSHIP FUND (CEPF)**, **SOFI TUCKER FOUNDATION**, **PHYTODESS**, **NAHÉ COSMÉTIQUES** et la **FONDATION DE FRANCE**.

En combinant les modèles de CREMA<sup>1</sup> et de développement de filières vertes, les résultats suivants ont été obtenus en 2019 ;

- **147000 hectares** de terres gérées de manière durable par les communautés locales ;
- **5 filières** vertes développées ;
- **4647 producteurs** formés et dotés de moyens de subsistance accrus (dont 44% de femmes) ;
- **477 membres** élus des communautés formés et soutenus (dont 26% de femmes) ;
- **75 patrouilleurs** formés et opérationnels et 1250 patrouilles réalisées ;
- **2 centres** de production construits (un d'huile de coco bio et équitable et un de miel).

1 - La zone de gestion des ressources communautaires (CREMA) est un mécanisme de gouvernance et de gestion communautaire des ressources naturelles.



## CAPITALISATION ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

**Recherche, publication** d'articles, et de fiches d'information.  
**Organisation** d'une conférence et visites d'échange.  
**Renforcement** des capacités des organisations de la société civile.

### NORTHCODE



#### Parc National de Molé

- Apiculture
- Associations villageoises d'épargne et de crédit
- Renforcement d'1 CREMA\*
- Fonds de conservation
- Plantation d'espèces mellifères
- Patrouilles
- Sensibilisation



### A ROCHA



#### Parc National de Molé

- Beurre de Karité biologique
- Apiculture
- Renforcement de 4 CREMAS
- Fonds de conservation
- Reboisement des zones dégradées
- Patrouilles
- Sensibilisation



### WAPCA (Ghana)

### CSRS (Côte d'Ivoire)

**CSRS**  
 Centre Suisse de Recherches Scientifiques en Côte d'Ivoire

#### Fôret transfrontalière de Kwabre-Tanoé

- Cacao biologique
- Huile de coco biologique
- Manioc et sous-produits
- Renforcement des organisations communautaires
- Fonds de conservation
- Délimitation de la forêt par des plantations
- Patrouilles
- Sensibilisation



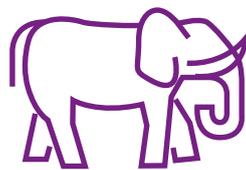
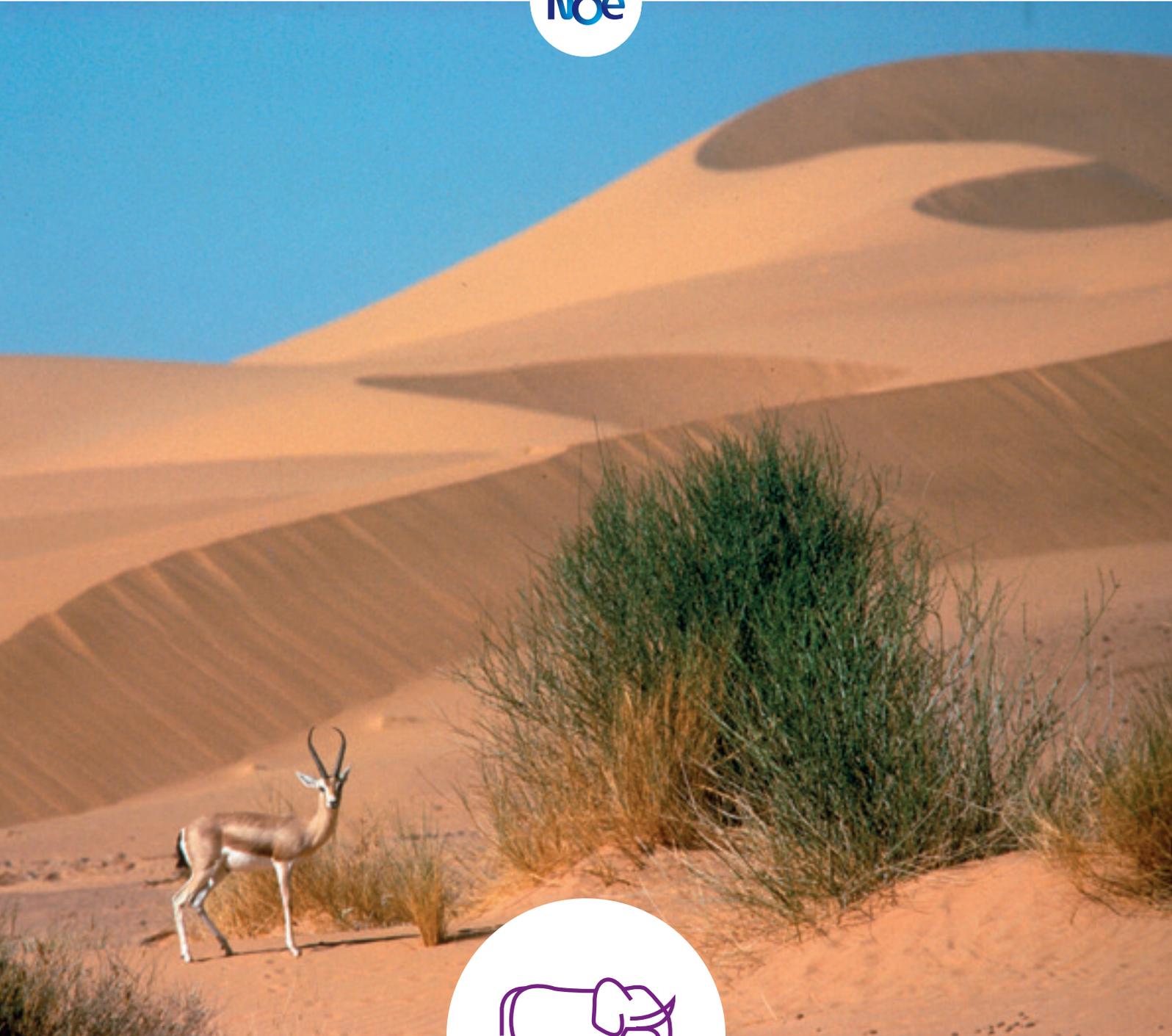
### NCRC



#### Zone de Conservation de Kakum

- Mise en place de normes paysagères
- Cacao Agroforestier
- Produits forestiers non ligneux : Noix Kombo – *Pycnanthus angolensis*
- Création de CREMAS
- Fonds de conservation
- Régénération naturelle assistée
- Patrouilles

\*CREMA : Community Resource Management Area – Structure de gouvernance communautaire pour la gestion des ressources naturelles.



## PARCS DE NOÉ

Parcs de Noé est un programme ambitieux de conservation et de gestion durable des Aires Protégées africaines, sur le long-terme, avec un mandat de gestion confié par le pays, et répondant aux enjeux de sauvegarde de la biodiversité, de développement local et de sécurité des populations riveraines. Noé gère ainsi des espaces naturels protégés dans plusieurs pays d'Afrique.

# Parcs de Noé : vers une gestion durable des aires protégées

**A**fin de renforcer la gestion d'une grande partie des aires protégées africaines et faire de celles-ci de véritables outils de développement local durable et de sécurité pour les communautés, certains gouvernements africains font le choix de déléguer la gestion de leurs aires protégées à des ONG spécialisées. C'est dans ce but que Noé développe depuis 2018 le programme « Parcs de Noé » dont la mission est de contribuer à la gestion durable des aires protégées en Afrique à travers un modèle de délégation de gestion pour la sauvegarde de la biodiversité, la sécurité et le développement communautaire.

En 2019

## LA STRUCTURATION DE « PARCS DE NOÉ »

a été le préambule nécessaire au développement de ce programme :



- **Noé bénéficie d'un mentorat de African Parks Network**, une ONG de conservation de la nature, créée en 2000. L'organisation gère des parcs nationaux et des zones protégées à travers l'Afrique, en collaboration avec les gouvernements et les communautés environnantes. En plus de la gestion du parc, elle forme des rangers, gère et protège activement la faune, œuvre à réduire le braconnage et à accroître l'application des lois et le tourisme, collecte des fonds, améliore les infrastructures et soutient les résidents locaux. Avec 17 aires protégées sous délégation de gestion à son actif, **African Parks Network partage ainsi avec Noé une expérience unique en Afrique dans le cadre d'un accord de partenariat**, le premier du genre dans ce domaine d'expertise.

- « **Parcs de Noé** » se compose dorénavant d'une **équipe salariée expérimentée, accompagnée de personnes ressources** ayant une grande connaissance de l'Afrique et des aires protégées.

- **La délégation de gestion de la Réserve Naturelle Nationale de Termit et Tin-Toumma (RNNTT) au Niger est la première pour Noé.** Signée le 5 novembre 2018, elle est d'une durée de 20 ans. La RNNTT, située en pleine zone sahélo-saharienne, est la plus grande aire protégée terrestre d'Afrique et

abrite une faune unique menacée d'extinction. L'addax, antilope adaptée au désert, ainsi que la gazelle dama en sont les principaux représentants. Guépards, hyènes rayées, vautours oricou, de rûppel sont également particulièrement représentatifs de ce milieu composé de dunes végétalisées, d'un massif montagneux et de dunes de sable.



Cette première année a été consacrée à **la mise en place de l'équipe de gestion de la RNNTT**. Par ailleurs, suite à des modifications des limites de la Réserve, il a été nécessaire pour Noé (en étroite collaboration avec les autorités, les communautés et les partenaires du programme) d'adapter le dispositif de gestion de la Réserve.

## Des activités de prospection menées en Afrique

La prospection d'aires protégées, pour permettre la réplique du modèle de délégation de gestion, a été conduite grâce à l'élaboration d'une méthode et de procédures d'évaluation. Noé a notamment ciblé deux aires protégées pour lesquelles une collaboration a été mise en place avec les autorités locales.



- **La Réserve de Faune de Binder Léré (RFBL) au Tchad** s'étend sur 135000 hectares dans la

partie sud-ouest du Tchad. Zone humide d'importance internationale, **cette réserve accueille la troisième population d'éléphants du Tchad**, ainsi que des populations de lamantins et d'hippopotames, et plusieurs espèces patrimoniales inscrites sur la liste rouge de l'UICN. Elle intègre le dernier bloc forestier relativement intact du Tchad, ainsi qu'une variété d'écosystèmes soudano-sahéliens, dont le rôle pour la résilience climatique des populations locales est déterminant. Sous la pression d'un braconnage lourd, une collaboration étroite avec les autorités tchadiennes et la présence d'une équipe technique sur le terrain, ont permis tout au long de l'année de **passer les premières étapes préalables indispensables à la mise en place d'une délégation de gestion**, notamment d'initier le processus de classement de la zone cœur de la réserve en parc national et de **renforcer la protection des éléphants à travers un dispositif de surveillance aérienne** (134 heures de survol pour 20065 kilomètres parcourus). Les perspectives en 2020 sont de finaliser la création du parc national et renforcer la protection de la réserve afin d'aboutir à la délégation de gestion. **Ce cadre de collaboration permettra une meilleure protection de la biodiversité et de meilleurs bénéfices socioéconomiques pour les communautés locales** riveraines de la zone cœur.



- **Le Parc National de Conkouati-Douli, en République du Congo** est situé sur la façade atlantique du Congo, à la frontière avec le Gabon et couvre une superficie de 504950 hectares. Avec une partie maritime, et des habitats importants tels que lagune, mangrove, forêt littorale et d'altitude, savanes, etc., ce parc national abrite **la plus grande diversité d'écosystèmes du Congo et une biodiversité riche, variée** dont les espèces emblématiques sont notamment l'éléphant de forêt, le chimpanzé, le gorille des plaines, les baleines à bosse,

les tortues de mer. Avec un potentiel touristique certain, le Parc National de Conkouati-Douli peut devenir une des vitrines iconiques du Congo en matière d'aires protégées et de modèle vertueux pour la biodiversité et les communautés riveraines.

Noé y a conduit des missions de terrain et a rencontré les autorités locales afin de répondre à un appel à manifestation d'intérêt pour la gestion déléguée du parc national lancé par les autorités congolaises.

## Actions avec nos partenaires

Les soutiens financiers de « Parcs de Noé » sont indispensables au développement du programme.



L'Agence Française de Développement soutient financièrement la délégation de gestion de la RNNTT au Niger, mais également la structuration de « Parcs de Noé » et la réplification de ce modèle de gestion d'aire protégée dans au moins deux autres aires protégées en Afrique francophone.



L'Union Européenne soutient également financièrement la délégation de gestion de la RNNTT ainsi que certaines activités dans la RFBL au Tchad, notamment concernant la lutte contre le braconnage des éléphants et la surveillance de l'aire protégée en préparation de la délégation de gestion.



Les éditions Gallmeister soutiennent également le développement de « Parcs de Noé » depuis 2019 dans le cadre d'un partenariat sur trois ans.

## Des priorités pour l'avenir

- **Protéger** la biodiversité de la RNNTT grâce à la mise en place d'infrastructures, d'équipements, d'agents sur le terrain et l'implication des communautés avec le soutien des autorités nationales du Niger.
- **Préparer** la délégation de gestion de la RFBL au Tchad avec le classement de la zone cœur en parc national, la concertation avec les communautés locales et l'obtention des financements nécessaires à la gestion de cette aire protégée.
- **Structurer** « Parcs de Noé » afin de garantir l'obtention de résultats et sécuriser les financements nécessaires à la gestion sur le long terme des aires protégées sous délégation de gestion.

# LES PARTENAIRES DE NOÉ

La vision de Noé est de réinventer un monde vivant et durable, où biodiversité et humanité vivent en harmonie. Pour relever ce défi, Noé s'est donné pour mission d'agir concrètement pour sauvegarder et restaurer la biodiversité en s'associant avec ses partenaires (collectivités, entreprises, institutions, autres associations). Ensemble et dans leurs complémentarités, Noé et ses partenaires pourront relever ce défi ! Les valeurs qui soutiennent les partenariats proposés par Noé sont l'engagement sincère en faveur de la biodiversité, la culture du résultat grâce à des actions concrètes et impactantes, et l'optimisme dans la créativité, malgré l'urgence de la situation !

## SOUTENIR LES PROGRAMMES

de Noé, c'est contribuer à une cause d'intérêt général majeure, la sauvegarde de la biodiversité.

## C'EST AUSSI POUVOIR BÉNÉFICIER :

d'une réflexion stratégique et d'une veille pertinente sur les enjeux de préservation de la biodiversité,

de conseils techniques pour améliorer la prise en compte de la biodiversité au sein de l'entreprise,

d'un accompagnement dans la mise en œuvre d'actions concrètes en faveur de la biodiversité,

## de formations et de programmes

de sensibilisation des collaborateurs de l'entreprise : de la sensibilisation des parties-prenantes (grand public, consommateurs, clients et fournisseurs) par une pédagogie adaptée,

d'un accompagnement en communication sur les enjeux liés à la biodiversité.

## PARTENAIRES PRIVÉS

### Entreprises et fondations d'entreprise

Les entreprises partenaires de Noé sont convaincues d'avoir **UN RÔLE MAJEUR À JOUER** dans la lutte contre l'effondrement de la biodiversité car pour la plupart, elles en dépendent directement et sont conscientes de porter une responsabilité sociétale vis-à-vis des générations futures. Noé les accompagne dans l'établissement de leur stratégie RSE et de Développement Durable et dans l'amélioration de leurs pratiques, en lien avec leurs fournisseurs et prestataires. **Les fonds versés sont dédiés aux programmes** ou plus globalement aux missions de Noé. Les entreprises ci-dessous sont classées selon leur niveau de soutien.

#### PARTENAIRES « STRATÉGIQUES »



#### PARTENAIRES « ENGAJÉS »



#### PARTENAIRES « IMPLIQUÉS »



#### PARTENAIRES « MÉCÈNES »



## PARTENAIRES PUBLICS

### Ministères, institutions, et centres de recherche

Pour contribuer aux **POLITIQUES ET STRATÉGIES** en faveur de la biodiversité et inscrire son action dans la durée, Noé collabore avec les ministères et organismes publics en charge de la biodiversité, en France et à l'international, et bénéficie à ce titre de subventions. **Les partenariats avec les collectivités locales** permettent aussi à Noé de renforcer son ancrage territorial à travers des actions de proximité menées avec des acteurs locaux ou régionaux.



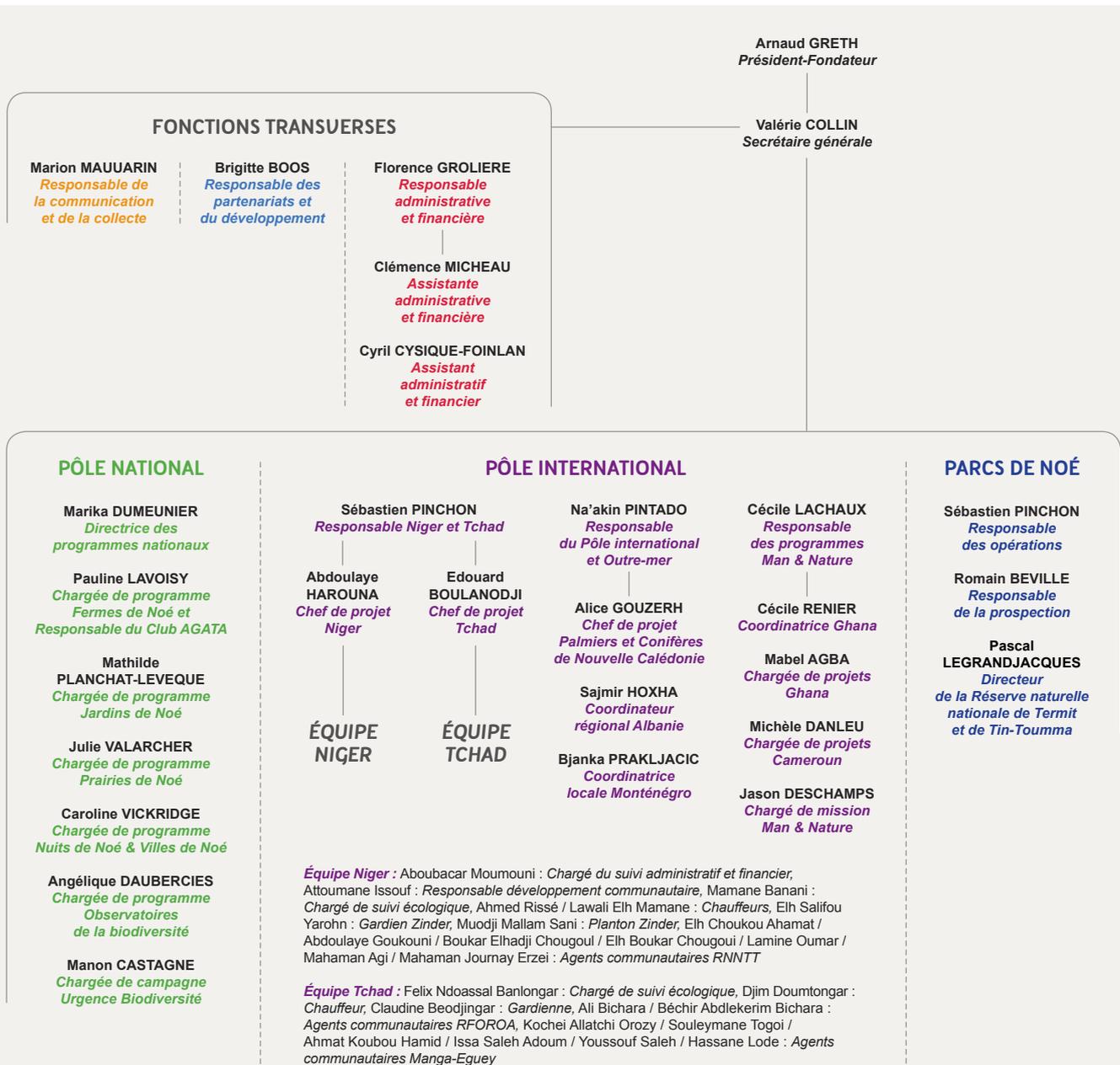
## PARTENAIRES TECHNIQUES

Nos actions quotidiennes sont aussi rendues possibles grâce à des collaborations avec nos **partenaires techniques et scientifiques, nationaux, territoriaux et internationaux**, qui apportent leur connaissance du terrain, leurs compétences techniques et leurs expériences humaines. Mener des projets de conservation de la biodiversité est en effet **UNE DÉMARCHÉ DE CO-CONSTRUCTION QUE NOÉ NOURRIT ET DÉVELOPPE CHAQUE JOUR** sur tous les territoires où l'association est présente.



# ORGANIGRAMME 2019

Présente sur plusieurs continents et avec près de 30 salariés, l'équipe de Noé poursuit **une logique de résultats et d'engagement, dans un esprit de solidarité et de concertation**. La gouvernance est assurée par un Conseil d'administration, composé de nombreuses personnalités reconnues du monde de l'environnement.



Régulièrement ou ponctuellement des bénévoles, stagiaires et services civiques viennent prêter main forte à l'équipe de Noé. Leur soutien est plus que précieux pour l'activité. Merci à eux pour leur contribution !

**Les stagiaires :** Eléonore Disse, Clémentine Vanlaer et Roselyne Ponnelle (Fermes de Noé), Ruben Penin et Paul Bonfils (Palmeries et Conifères de Nouvelle Calédonie).

**Les services civiques ou bénévoles :** Clara Grebot et Mona Mangache (Fermes de Noé), Marianne Louville (Observatoires de la biodiversité), Pauline Fiacre et Victoria Felix (Jardins de Noé), Christèle Champalaune (Parcs de Noé), Coline Durand et Emilie Ducouret (Palmeries et Conifères de Nouvelle Calédonie), Jason Deschamps (Filières naturelles & Économie verte).

## Conseil d'administration 2019

### LE BUREAU

**Arnaud GRETH,**  
Président Fondateur,  
biologiste et vétérinaire

**Olivier PASCAL,**  
Vice-Président, botaniste,  
Directeur de la Planète  
revisitée

**Roseline BEUDELS,**  
Trésorière, Biologiste,  
Présidente du WWF-Belgique

**Jean-François LAGROT,**  
Secrétaire, vétérinaire  
et journaliste-reporter

### LES AUTRES MEMBRES

**Arnaud COLLIN,**  
Directeur des Réserves Naturelles  
de France

**Pierre COMMENVILLE,** biologiste,  
Directeur du Parc national des Écrins

**Naïg COZANNET,**  
Chef de projet biodiversité- forêts à  
l'Agence française de Développement

**Antoine CROCETTA,**  
Photographe animalier

**Régis DICK,**  
Ingénieur du Génie Rural, des Eaux  
et Forêts, Directeur du Conservatoire  
d'Espaces Naturels de Savoie

**Jacques FÉVRIER,**  
Vétérinaire

**Rémi GOUIN,**  
Ex-Président de Man and Nature

**Thierry GOZLAN,**  
Vétérinaire, entrepreneur et militant  
pour la défense de la biodiversité

**Jean-Paul JEANRENAUD,**  
Ex-Directeur des relations  
avec les entreprises  
au WWF-International

**Jean-Paul PADDACK,**  
Directeur Réseau WWF-International

**Jean-Yves PIROT,**  
Ex-Directeur du Programme GEF,  
UICN International

**Bernard POIRETTE,**  
Journaliste à EUROPE 1

**Jean-Christophe VIÉ,**  
Biologiste de la Conservation et vétérinaire,  
Directeur de la Fondation Franklinia

## Implantations de Noé à travers le monde



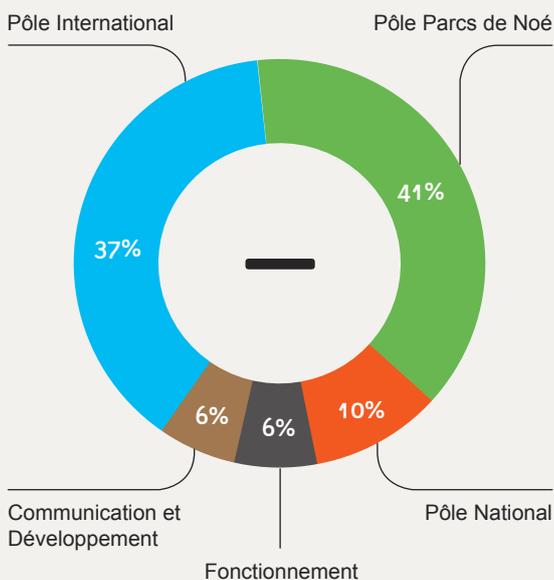
# BILAN FINANCIER 2019

## CHARGES

	<i>en Euros</i>
Pôle National	401 275
Pôle International	1 437 294
Pôle Parcs de Noé	1 595 238
Communication et Développement	208 502
Fonctionnement	241 636

TOTAL

**3 883 942 €**

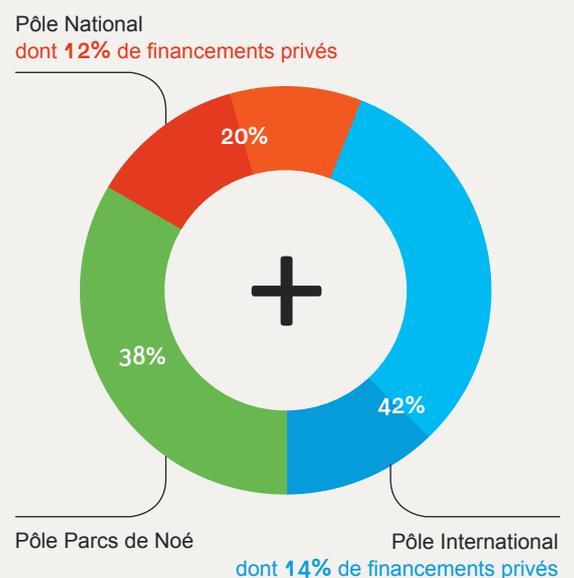


## PRODUITS

	<i>en Euros</i>
Financements privés Pôle National	452 181
Subventions publiques Pôle National	304 306
Financements privés Pôle International	531 975
Subventions publiques Pôle International	1 086 071
Financements Pôle Parcs de Noé	1 504 869

TOTAL

**3 879 400 €**





47 rue Clisson  
75013 • Paris • France  
[www.noé.org](http://www.noé.org)

